

## DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

**GILLE**

**Jean-Patrick**

**Elu régional/Centre-Val de Loire (24)/VICE PRESIDENT**

Élu(e) ou nommé(e) le : 15/07/2021

Déclaration déposée le : 13/09/2021 12:21:10

### Renseignements personnels :

Année de naissance : 28/01/1962

Adresse :

**1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

| Description   | Rémunération ou gratification   |
|---|---|
| Employeur : ARDAN FRANCE<br>de 04/2018 à 08/2021<br>CHARGE DE MISSION<br>Commentaire : CDI à temps partiel à 60 % | 2018 : 12000 € Net<br>2019 : 18000 € Net<br>2020 : 24000 € Net<br>2021 : 24 000 € Net |

**2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

| Description | Rémunération ou gratification |
|-------------|-------------------------------|
| Néant       |                               |

**3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration**

| Description  | Rémunération ou gratification    |
|--|----------------------------------|
| Organisme : SEM LIGERIS TOURS<br>de 07/2020 à 09/2021<br>Administateur                       | 2020 : 0 € Net<br>2021 : 0 € Net |
| Organisme : SET société d'équipement de la Touraine<br>de 07/2020 à 09/2021<br>administateur | 2020 : 0 € Net<br>2021 : 0 € Net |

**4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination**

| Description | Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente |
|-------------|---|
| Néant       |   |

**5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin**

| Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin | Activité professionnelle |
|---|--------------------------|
| Néant   |                          |

## 6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

| Nom et objet social de la structure ou de la personne morale   | Description des activités et responsabilités exercées  |
|--|--|
| UNION NATIONALE DES MISSIONS LOCALES<br>syndicat employeur du réseau des missions locales pour l'emploi et l'insertion sociale des jeunes            | VICE -PRESIDENT<br>Commentaire : Alors que j'en ai été président à partir d'octobre 2009 je ne le suis plus depuis decembre 2020                 |
| UNION REGIONALE CENTRE VAL DE LOIRE<br>DES MISSIONS LOCALES : AMICENTRE  | PRESIDENT<br>Commentaire : je n'ai pas sollicité mon renouvellement à l'AG du 3 septembre 2021   |
| VILLES AU CARRE association support<br>du centre de ressources régionales de la politique de la ville  | PRESIDENT  |
| mission locale de Touraine association pour<br>l'accompagnement d el'insertion sociale et professionnelle des jeunes sur le bassin d'emploi de Tours | Président,<br>Commentaire : il va être adopté une motion (de déport) indiquant que je n'interfere pas sur les subventions                        |
| ESAD TALM ecole superieure d'art et de<br>design Tours Anger LE Mans EPCC  | Président<br>Commentaire : présidence tournante pour chacune des métropoles financières  |
| CFA Métropolitain cité de la formation   | Président<br>Commentaire : avec la perte de mon mandat de VP de la Métropole je devrais vraisemblablement perdre cette responsabilité rapidement |

## 7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

| Description   | Rémunération, indemnité ou gratification  |
|---|---|
| CONSEILLER REGIONAL<br>de 12/2015 à 12/2021<br>Commentaire : j'ai été réélu en juin 2021 et je suis devenu vice président le 15 juillet | 2015 : 0 € Net<br>2016 : 21600 € Net<br>2017 : 21600 € Net<br>2018 : 21600 € Net<br>2019 : 21600 € Net<br>2020 : 21600 € Net<br>2021 : 26 000 € Net |
| CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE<br>de 07/2020 à 12/2021  | 2020 : 5000 € Net<br>2021 : 11 000 € Net  |
| vice président de la métropole<br>de 07/2020 à 07/2021  | 2020 : 10 000 € Net<br>2021 : 10 000 € Net  |

## Observations

\_\_\_\_\_

*Je soussigné Jean-Patrick GILLE certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.*  
*Fait, le 13/09/2021 12:21:10*  
*Signature : Jean-Patrick GILLE*